

Questions parlementaires

23 Avril 2020

Réponse aux questions en plénière sur le Conseil national de sécurité sur le déconfinement

Le prononcé fait foi.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

Depuis plusieurs jours, les indicateurs qui nous permettent de suivre l'évolution du covid-19 sont effectivement encourageants. On remarque que le nombre de reproduction du coronavirus, la valeur R, est en moyenne de 0,8. Cela signifie qu'une personne malade infecte en moyenne 0,8 autres personnes. Alors que cette valeur R se situait à 2 et 3 avant l'annonce des mesures prises pour limiter la propagation du virus. Depuis le début cette crise, 9.800 personnes hospitalisées ont par ailleurs pu quitter l'hôpital. Et cela, c'est le résultat du travail acharné de nombreux de nos concitoyens et nous les en remercions.

On ne doit pas pour autant relâcher nos efforts car nous savons que la situation reste très fragile. La lassitude, l'anxiété, le manque de nos proches ou encore la météo ensoleillée peuvent nous pousser à être moins vigilants, considérant qu'une petite entorse au confinement n'est peut-être pas si grave.

Et pourtant, chaque acte que nous posons peut avoir des conséquences, pour nous-mêmes et pour nos proches. Les données sanitaires le prouvent : le non-respect des mesures se traduit généralement deux semaines plus tard par une hausse des hospitalisations.

Il est donc essentiel de continuer à respecter les mesures décidées. Il est tout aussi important de s'isoler dès les premiers symptômes, en attendant l'avis du médecin.

Vous le savez, le Conseil national de sécurité élargi aux Ministres-Présidents a décidé, mercredi dernier, de prolonger jusqu'au 3 mai les mesures générales de confinement et de distanciation sociale tout en prévoyant quelques assouplissements afin de rendre le confinement plus supportable au quotidien.

Une nouvelle décision du CNS se tiendra demain. L'objectif est d'élaborer, sur base des recommandations du GEES, un plan en étapes pour un déconfinement progressif.

Ce plan devra chercher un juste équilibre entre à la fois la préservation de la santé publique ? qu'elle soit physique mais aussi mentale, psychologique ? mais aussi l'accomplissement de la mission pédagogique, la relance économique, et bien sûr, le maintien du bien-être social et la protection des plus fragiles.

La priorité sera donc toujours donnée à la santé de nos concitoyens. La situation sanitaire sera donc monitorée de près et c'est elle qui conditionnera le passage d'une étape vers l'étape suivante. Cela veut dire

que ? et il faut être très clair à ce sujet ? qu'un retour en arrière n'est pas exclu, n'est jamais exclu. C'est la philosophie même du travail que nous sommes en train de faire. Si à un moment il apparaît que la propagation du virus n'est plus sous contrôle. Nous devons faire marche arrière et, je vais vous dire, nous voudrions faire marche arrière.

Nous allons devoir nous reposer sur les expertises scientifiques, tout en faisant preuve d'une certaine flexibilité afin de rester au plus près de la situation sur le terrain. Notre capacité à prédire les effets d'une série de mesures est en effet limitée. Nous allons dès lors devoir avancer pas à pas, de manière progressive, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. Ce sera primordial.

Je sais que beaucoup d'informations ont fuité dans la presse et je le déplore au vu de l'enjeu. Dans le contexte actuel, ce type de comportement est non seulement irrespectueux à l'égard du travail que nous abattons ensemble, mais surtout irresponsable envers la population. Le déconfinement est une opération délicate. Et nous ne pouvons pas nous permettre de troubler notre message à la population.

Comme je vous l'ai dit, la stratégie du déconfinement est très délicate. Non seulement la Belgique n'a jamais dû développer ce type de stratégie avant, tant mieux d'ailleurs, mais en plus elle concerne tous les pans de notre société, à savoir l'organisation de l'éducation, la santé, l'organisation du travail, l'ouverture ou non des commerces, l'organisation de notre vie sociale aussi, notre vie privée jusque d'une certaine manière.

Autant de points sur lesquels la population, je le comprends, souhaite recevoir très vite non seulement des perspectives mais aussi des garanties. Mais je préviens, des perspectives nous pourrions en donner, mais en revanche, des garanties nous ne pourrions pas en donner puisque le déconfinement sera bien appréhendé au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire.

Concernant les mesures relatives aux commerces qui doivent être prises, nous souhaitons que ceux-ci soient tous placés sur le même pied d'égalité et puissent redémarrer avec les mêmes chances de réussite, peu importe leur taille ou la nature de leur activité.

De manière plus globale, le fédéral et les entités fédérées ont pris une série de mesures pour atténuer autant que possible l'impact économique de cette crise sur les citoyens, les travailleurs et les entreprises aussi. Ces mesures ont permis de répondre en partie aux conséquences immédiates et inédites liées à ce choc économique majeur. Mais ce n'est bien sûr pas suffisant.

Et donc la perspective d'un déconfinement va permettre petit à petit un redémarrage de cette économie. Mais bien entendu, nous devons soutenir cette économie par de nouveaux dispositifs - on s'en rend bien compte ? des dispositifs qui seront évidemment à la mesure du déconfinement puisque la situation va à nouveau évoluer.

C'est évidemment au sein du Conseil national de sécurité que l'on prendra demain les décisions sur les prochaines étapes. Et je souligne, seulement au Conseil National de Sécurité nous prendrons ces décisions et seulement aussi à ce moment-là. Donc pas dans la presse, pas via des fuites, pas via des interviews. C'est le Conseil National de Sécurité qui décide donc si vous voulez être attentif une fois, je pense que c'est à ce moment qu'il faudra l'être.

En ce qui concerne plus spécifiquement la relance, j'ai déjà exprimé clairement que s'agissant de décisions qui vont façonner durablement l'organisation de l'économie de notre pays, il est plus que souhaitable que cette relance soit envisagée dans un gouvernement de plein exercice disposant d'une majorité en son sein.

Dans le cadre de la stratégie de sortie, trois aspects seront d'une importance primordiale : le port du masque, en effet, mais aussi la stratégie de réalisation de tests et la stratégie de traçage.

Pour ce qui est des masques buccaux, nous savons qu'ils joueront un rôle essentiel dans la stratégie de déconfinement mais, tout comme pour les autres points, je ne peux au stade actuel pas m'épancher davantage sur les points de discussions qui seront abordés demain en concertation avec les autres entités. Cette question sera tranchée à l'occasion du Conseil national de sécurité, en présence des ministres-présidents des entités fédérées, qui sont compétents pour la politique de prévention. Quoiqu'il en soit, la règle devra être uniforme pour tout le pays.

Au niveau fédéral, nous travaillons cependant à la mise en place de moyens permettant aux citoyens qui le souhaiteraient de se protéger à titre individuel.

À cet égard, nous avons bien pris note des rapports du RMG et de la note du GEES de ce jour, ainsi que des inquiétudes des différents secteurs.

En outre, de nombreux masques en tissus sont en cours de confection au niveau local grâce aux initiatives citoyennes qui ont vu le jour ces dernières semaines. Il s'agit là d'un bel exemple de solidarité qu'il est important de souligner.

En ce qui concerne le testing, puisque la question a aussi été posée, il fait comme vous le savez l'objet d'une analyse constante par le RMG qui doit évidemment adapter ces procédures au fur et à mesure de l'évolution.

Et l'objectif c'est bien entendu de pouvoir tester un maximum de personnes et en commençant principalement par ceux qui en ont impérativement besoin, à savoir les personnes qui présentent des symptômes grippaux, le personnel et les patients des hôpitaux le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins et aussi des autres communautés puisque le monde ne s'arrête pas là. Je pense que ma collègue Maggie de Block reviendra sur cette question.

En ce qui concerne le tracing, et je terminerai par-là, Monsieur le président,

Bien qu'il s'agisse d'une compétence régionale, il est indispensable de bien coordonner toutes les initiatives entre les différentes entités. Le niveau fédéral peut bien entendu apporter son soutien à la réussite de ce défi.

De nombreuses discussions sont en cours quant à l'éventualité de développer une application. Si toutes les régions se prononçaient en faveur d'une telle application, le gouvernement fédéral y apporterait également son soutien et certainement s'agissant du cadre législatif. Dans ce cas de figure, ce point devra faire l'objet de débats au sein du parlement. Mon collègue Philippe De Backer donnera davantage de détails à ce propos en réponse à une question posée.

Je vous remercie pour votre attention.

Image not found or type unknown



